

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 30 juillet à 19h00

L'an deux mille vingt, le 30 juillet à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 24 juillet 2020.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 29

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de votants : 42

Etaient présent(e)s :

Mme BAUDRY Catherine, M.BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M.BEZILLE Marc, M.BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, M.CATTEAU Joseph, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, M.DUYCK Joël, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLÉ Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absents excusés : Mme BERTRAND Dorothee procuration à Mme BAUDRY Catherine, M.BLERVAQUE Philippe procuration à M. Bruno FICHEUX, M.BOONAERT Jean-Philippe procuration à Mme DEBAISIEUX Nathalie, Mme BROUARD Bénédicte procuration à M.PRUVOST Philippe, M. BROUTEELE Philippe procuration à M. Philippe MAHIEU, M.DELABRE Aimé procuration à Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.DEHAENE Michel procuration à M.HENNEON François-Xavier, Mme DURUT Jocelyne procuration à M.THOREZ Jean-Claude, Mme EVRARD Monique procuration à M. MAHIEU Philippe, M.FAIDUTTI Jean-Marc procuration à M.BODART Michel, Mme HOUSSIN Marie procuration à Mme BAUDRY Catherine, M.MORVAN Hervé procuration à M.DUYCK Joël, M.RAVET Pierre-Luc procuration à Mme GRAMMONT Agnès.

Secrétaire de séance : M.THOREZ Jean-Claude.

Délibération n°2020D024 - Désignation des délégués titulaires et suppléants de la CCFL au sein du Pôle Métropolitain des Flandres.

Le Président expose au Conseil :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33, L. 5211-1, L.5711-1 et L.5721-2 ;

Vu les délibérations de principe, du 8 décembre 2016, de la Communauté de communes Flandre Lys et de la Communauté de communes de Flandre Intérieure, s'accordant sur la constitution d'un Pôle Métropolitain intégrant le périmètre des deux intercommunalités ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2018 portant création du syndicat mixte « Pôle métropolitain des Flandres » ;

Vu les statuts du syndicat mixte du « Pôle Métropolitain des Flandres » ;

Considérant que le Pôle Métropolitain est soumis aux règles applicables aux syndicats mixtes prévues aux articles L.5711-1 du CGCT et suivants ;

Suite au renouvellement des huit communes, il convient de procéder, conformément aux statuts du Syndicat Mixte Pôle Métropolitain des Flandres validés par arrêté préfectoral du 27 décembre 2018, à la désignation de six délégués titulaires et six délégués suppléants représentant la CCFL ;

Compte tenu des risques sanitaires liés à l'épidémie de covid-19 et conformément à l'article 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020, « l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnés au même article L. 5711-1. ».

Ainsi, il est proposé au Conseil de :

- procéder à l'élection, par vote uninominal à main levée, aux nominations des délégués du Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain des Flandres.
- élire 6 titulaires et 6 suppléants ;

Monsieur le Président fait appel des candidats.

A ce jour, Monsieur le Président a reçu les candidatures suivantes :

Délégué Titulaire 1	Joël DUYCK	Délégué Suppléant 1	Bruno FICHEUX
Délégué Titulaire 2	Jean-Claude THOREZ	Délégué Suppléant 2	Aimé DELABRE
Délégué Titulaire 3	Philippe MAHIEU	Délégué Suppléant 3	Denis MOUQUET
Délégué Titulaire 4	Jocelyne DURUT	Délégué Suppléant 4	Jean DELVALLE
Délégué Titulaire 5	Jean-Philippe BOONAERT	Délégué Suppléant 5	Andrée HERDIN
Délégué Titulaire 6	Jacques HURLUS	Délégué Suppléant 6	Hervé MORVAN

Monsieur le Président fait appel des autres candidatures pour ces postes.
 Martine LORPHELIN est candidate au poste de délégué titulaire 1.

Election des candidats.

• **Délégué titulaire 1.**

Il est procédé au vote à bulletin secret pour le poste de délégué titulaire 1.

Résultats :

Votants : 42

Blancs : 2

Nuls : 0

Exprimés : 40

Majorité absolue : 21

Délégué Titulaire 1	
Joël DUYCK	23 Voix
Martine LORPHELIN	17 Voix

Joël DUYCK a obtenu 23 voix et Martine LORPHELIN a obtenu 17 voix.

Joël DUYCK est élu délégué titulaire 1 de la Communauté de Communes Flandre Lys pour siéger au sein du Pôle Métropolitain des Flandres.

• **Délégués titulaires 2 à 6 et délégués suppléants 1 à 6.**

Les autres candidats ont été élus à l'unanimité, conformément aux dispositions du CGCT.
 Ainsi, a été élu à l'unanimité (42 voix), Jean-Claude THOREZ, Philippe MAHIEU, Jocelyne DURUT, Jean-Philippe BOONAERT et Jacques HURLUS en tant que délégués titulaires et Bruno FICHEUX, Aimé DELABRE, Denis MOUQUET, Jean DELVALLE, Andrée HERDIN et Hervé MORVAN en tant que délégués suppléants pour siéger au sein du Pôle Métropolitain des Flandres.

Pour extrait conforme au registre,
 Fait à la CCFL

Le Président,
Jacques HURLUS



Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le



ID : 059-245900758-20200730-CC30072020_18-DE